JANVIER 2018 - N° 68

www.sarras.fr

Du Rhône aux coteaux

Sarras Ardèche

Le mot du Maire

2018 : CAP AU SUD

La chaussée est en piteux état...

Bonne nouvelle pour 2018 : ça y est, nous avons le financement ! En effet, cela conditionnait bien entendu la réhabilitation de la partie Sud de la traversée du village. Or, l'aide importante apportée par la Région, cumulée avec celles de la Communauté de Communes et de l'Etat et de celle, espérée, du Département, nous ont permis de boucler ce financement sans recourir à l'emprunt.

Les mêmes travaux qu'au Nord, mais en «route barrée»

Le linéaire sera aussi long que pour la partie Nord (500 m environ) et les travaux identiques : réseaux secs (électricité et France Télécom), réseaux humides (eau potable, eaux usées, eaux pluviales), trottoirs, chaussée et espaces verts (plantations à l'entrée Sud).

Mais nous n'aurons plus le carrefour !!!

...de même que les trottoirs !!!

La mise en œuvre sera donc moins difficile, les déviations plus simples (notamment par la route dite «de la déchetterie»), et la circulation moins perturbée. Cela nous permettra notamment de travailler en «route barrée», c'est-à-dire que la circulation sera interdite dans les deux sens pendant les horaires de travaux (sauf bien entendu pour les riverains). Les entreprises retenues seront donc moins gênées pour travailler, ce qui devrait raccourcir la durée du chantier.

Poteaux et câbles seront enfouis

A noter que ces travaux devraient comprendre également la reprise de la place du 6ème Spahis, en face de la Poste.

Quel planning ?

Compte-tenu de son importance, la durée prévisionnelle du chantier est de 8 mois environ. Les travaux devraient commencer début avril, pour se terminer en fin d'année, sauf bien entendu imprévus ou intempéries prolongées...

Espérons donc qu'en début d'année prochaine, la réfection des traversées de notre village, Nord-Sud et Est-Ouest, sera terminée.

Réunion publique le 9 février

Afin d'expliquer plus en détails le contenu des travaux, leur déroulement et les conséquences pour les riverains (notamment pour les branchements aux réseaux), une réunion publique aura lieu le vendredi 9 février, à 18 h, à la Salle des Fêtes.

La place du 6ème Spahis sera reprise

Venez donc nombreux à cette réunion, au cours de laquelle vous pourrez poser toutes les questions que vous souhaitez...

En attendant, l'équipe municipale, les agents communaux et moi-même vous souhaitons à tous une excellente année 2018 !!!

Jacques ALLOUA

SARRAS INFORMATIONS est rédigé par la commission communication de la municipalité - Directeur de la publication : Jacques ALLOUA - Rédactrice en chef : Dominique MARIAUD - Dépôt légal 1er trimestre 2018 - Impression : IDC 04 75 03 04 91

Principales décisions du conseil municipal :

Séance du 4 octobre

Transfert de la compétence «éclairage public» : à compter du 1er janvier 2018, la compétence « éclairage public » sera transférée au Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE 07), afin de mieux optimiser la gestion notamment de l'éclairage public, le montant des aides ainsi que la maintenance. Cette maintenance sera donc dorénavant exercée par l'entreprise Lapize de Sallée, d'Annonay.

Opération «lire et faire lire» : le Conseil valide la reconduction de l'opération «Lire et Faire lire», initiée par la Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche, permettant à des bénévoles de la Commune de se rendre à l'école publique pour lire aux enfants et leur donner le goût de la lecture.

Sentier des béalières : convention avec Tremplin : pour la réalisation du sentier dit «des béalières», le long de la Rivière d'Ay, une convention doit être signée avec «Tremplin Insertion», organisme d'insertion de Tournon, qui doit nettoyer ce sentier. Le Conseil donne son accord à cette signature. Ces travaux seront subventionnés par la Région (à noter qu'ils ont été effectués depuis).

Sentier des béalières : devis de «Pic Bois» : afin de valoriser ce sentier, un devis a été demandé à la Société «Pic Bois», de Carpentras, pour une signalétique appropriée. Le Conseil valide ce devis. La Région participera au financement.

Borne de recharge électrique : convention avec la Communauté de Communes : il sera signé une convention avec la Communauté de Communes Porte de Dromardèche qui remboursera à la Commune la part de frais d'installation qui restait à sa charge, soit 2.500€.

Séance du 22 novembre

Extension du cimetière communal : le Conseil valide le projet d'extension du cimetière sur le terrain de la famille Monchal. Au préalable, une étude va être lancée pour étudier la faisabilité de ce projet.

Travaux au boulodrome : les aires de jeux du boulodrome, composées de matériaux meubles, se sont détériorées petit à petit. L'association de boules propose d'effectuer un goudronnage durable, recouvert de sable, et de participer fortement au financement de ces travaux. Cette proposition est acceptée.

Traversée du village, tranche Sud, validation du projet : suite à la présentation de l'estimation des travaux de la traversée du village, partie Sud, et du financement envisagé, le Conseil valide le principe de ces travaux, et le lancement d'appel d'offres aux entreprises (voir édito).

Traversée du village, tranche Sud, demande de subvention : une subvention sera demandée dans le cadre de la D.E.T.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, gérée par l'Etat), pour les travaux d'assainissement relatifs à cette tranche Sud (eaux usées et eaux pluviales).

Nota : il n'a été résumé que les principales décisions du Conseil. L'intégralité des décisions peut être consultée dans le hall de la Mairie.

Les nouveaux arrivants accueillis au château

Samedi 25 novembre, la municipalité organisait au château une réception en l'honneur des nouveaux arrivants.

Les personnes arrivées dans la commune au cours de l'année étaient conviées à cette manifestation ; une dizaine de familles avait répondu à l'invitation.

Une sympathique réception

Elles étaient accueillies par le maire, les adjoints et les membres du conseil municipal, qui ont commenté un riche diaporama illustrant la vie communale.

Les représentants des associations culturelles et sportives détaillaient ensuite leurs activités, invitant les nouveaux Sarrassois à les rejoindre.

Chaque famille se présentait et recevait un dossier regroupant diverses brochures d'information.

Un buffet réunissait les participants et clôturait cette rencontre conviviale.

Décorations de Noël

Bravo à l'équipe !

Crédit photo Aurélie Sassolas

***Nota :** depuis la photo, 4 pingouins ont été volés !!!*
Lâche. Lamentable. Décourageant.
Tout témoin peut se présenter à la mairie.

Un composteur pour vos déchets

A la demande d'habitants du village, un composteur ouvert à tous a été installé près des jardins communaux, quartier des Iles.

Pour y aller, c'est très simple : il suffit de prendre le chemin longeant la zone d'activités par la droite, et vous y passez devant...

Vous pourrez y déposer les épluchures de fruits et légumes (sauf les agrumes), le pain, le marc de café et les filtres, le thé, les coquilles d'oeuf concassées, les fleurs fanées, les plantes vertes...

Attention : ne rien jeter d'autre ! La déchetterie n'est pas loin...

Le compost ainsi recueilli sera utilisé par les jardiniers.

Enfin une bonne nouvelle pour nos finances !

Dans l'édito de l'avant-dernier bulletin, en juillet, nous avions indiqué que nous contestions les motifs de refus d'une aide annuelle dénommée «dotation bourg-centre», à laquelle nous estimions avoir droit à compter de 2017, du fait que la Commune soit devenue chef-lieu de canton.

Notre contestation a porté ses fruits et notre demande a été entendue à Paris, puisque nous avons eu le plaisir d'apprendre que cette dotation sera attribuée à la Commune à compter de 2018.

Un grand merci à nos parlementaires qui nous ont appuyé et soutenu, et sans l'aide desquels notre démarche serait sans doute restée vaine...

Certes, cette dotation ne compensera pas, loin s'en faut, les diminutions d'aide subies par ailleurs. Néanmoins, elle permet d'envisager l'avenir avec un peu plus de sérénité !

Belle réussite des repas de Noël !!!

Le vendredi 22 décembre était le jour réservé pour les repas de Noël, tout d'abord pour les enfants des écoles publique et privée, qui se sont retrouvés au complexe sportif (la cantine était trop petite !). Un grand merci aux agents de la cantine et des écoles pour avoir servi plus de 170 repas, toujours avec douceur et sourire, et à Térésa, toujours à fond pour la zumba !

Les 2 écoles réunies...

Mais l'ambiance était également chaleureuse au foyer communal des Amandiers, où une cinquantaine de convives était venue partager un repas festif servi par Bernadette, aidée par plusieurs membres de l'équipe municipale. Tous les participants étaient ravis de ce bon moment de partage et de convivialité et plusieurs, qui venaient pour la première fois, ont promis de revenir tout au long de l'année...

Gérard sert l'apéro !

Une belle inauguration !

Le vendredi 17 novembre, de nombreuses personnalités ont participé à l'inauguration des travaux de la première tranche de réhabilitation de la traversée de notre village, et de l'aménagement du carrefour.

Pierre Jouvet, Président de la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche, Brigitte Royer, Conseillère Départementale, Olivier Amrane, Conseiller Régional, Mathieu Darnaud, Sénateur, Olivier Dussopt, Député et Bernard Roudil, Sous-Préfet, ont accompagné les élus de la Commune pour couper le traditionnel ruban sur la nouvelle place devant la pharmacie, en présence d'habitants et de représentants d'associations.

Tous se sont retrouvés ensuite dans la salle du château pour complimenter les travaux effectués... en pensant aux prochains !

Noël 2017

Cinéma... en attendant le père Noël !

Samedi 16 décembre, la commission scolaire proposait son traditionnel rendez-vous de Noël à la salle des fêtes pour tous les enfants de la commune : séance « cinéma » avec la diffusion de deux dessins animés dans le thème du moment : « Le Noël de la petite taupe » et « Une surprise pour Noël ». De quoi ravir nos petits invités !

A l'issue de la projection, la tradition était respectée avec la visite du Père Noël, toujours très généreux lors de sa distribution de papillotes et disponible pour quelques photos souvenirs..

En même temps, un goûter et des boissons étaient offerts à tous les enfants, clôturant cet après-midi de fête.

Un grand merci à tous ces spectateurs et à leurs familles ainsi qu'à l'équipe de la commission scolaire pour son efficacité et sa bonne humeur !

A l'année prochaine !

Bibliothèque municipale : une après-midi récréative

Pendant les vacances scolaires, le jeudi 26 octobre après-midi, les bibliothécaires ont invité les enfants de 6 à 12 ans, adhérents ou non à participer à des activités ludiques.
8 enfants ont répondu à l'invitation : 5 adhérents à la bibliothèque, 3 en vacances chez leurs grands parents.
5 bénévoles de la bibliothèque étaient présentes. Des parents et grands parents se sont joints à eux.
L'après-midi a débuté par un temps d'accueil, puis un moment libre permettant la consultation de livres.
Ensuite les participants ont été invités à découvrir les tables de jeux : de multiples jeux de société, de stratégies, modernes et classiques, puzzles... étaient exposés et laissés à leur libre choix.
Les enfants se sont appropriés les jeux et les adultes présents ont joué avec eux.
L'après-midi s'est déroulée dans une excellente ambiance, tous ont vécu un bon moment de partage intergénérationnel.
Une lecture et un goûter convivial ont terminé la séance.
Tous, petits et grands, étaient ravis et se donnaient rendez-vous pour une nouvelle séance en 2018 !

A vos agendas

- BB bouquinent :
Les samedis 3 février et 3 mars de 10h30 à 11h15

- Café lecture le samedi 13 janvier à 9h30 avec la participation d'Aurélie SASSOLAS, auteure d'un roman «Tête à Queue» dont l'intrigue se déroule en Ardèche.

Animations gratuites. Venez nombreux !

Un goûter apprécié !

Rappel des heures d'ouverture :
- lundi de 16h30 à 18h00
- samedi de 9h30 à 11h30
- 1er jeudi du mois de 9h30 à 11h30.

Fermeture les jours fériés.

Vos démarches à portée de clic !

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE
MES DÉMARCHES
à portée de clic !

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site ***https://timbres.impots.gouv.fr/***

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justifcatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite ***https://permisdeconduire.ants.gouv.fr***

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.

Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne ***https://immatriculation.ants.gouv.fr***

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

Pour obtenir plus d'information, je me rends sur :
www.demarches.interieur.gouv.fr
Pour toutes mes démarches et les sites dédiés, je vérifie que l'adresse comporte le sigle "gouv.fr" qui authentifie les sites publics.
FranceConnect est une solution proposée par l'Etat pour simplifier mes connexions en ligne.
Un seul identifiant (impôts.gouv.fr, ameli.fr, loggin LaPoste) me permet de simplifier et de sécuriser mes démarches internet.

- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur ***https://immatriculation.gouv.fr***, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

"Amascène" : un festival à Sarras !

La 1ère édition avait été une réussite !

Amascène : le nom est déjà évocateur... Il a été choisi par la Communauté de Communes pour dénommer ce festival qu'elle organise pour la deuxième année consécutive et qui, après le succès remporté l'année dernière à la Motte de Galaure, doit avoir lieu cette année à Sarras, les 6 et 7 avril.

Le vendredi 6 au soir et le samedi 7 toute la journée vous pourrez assister à des pièces de théâtre, volontairement courtes, écouter des chorales ou des contes, regarder des danses, mais aussi visiter des expositions de peintures, de sculptures..., et cela dans plusieurs lieux : le complexe sportif, mais aussi le château, peut-être la salle des fêtes ou la bibliothèque... Le village sera animé et il y en aura pour tous les goûts...

Réservez ces dates !

Des travaux dans votre logement ? Ceci vous intéresse !

La Communauté de Communes a relancé, avec le concours de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) un programme d'aides pour la rénovation énergétique de votre logement.

Les taux de subvention de l'Anah chez les propriétaires sont :

45% HT pour les propriétaires modestes (au lieu de 30 %)

60 % HT pour les propriétaires plus modestes (au lieu de 50 %)

L'Anah subventionne jusqu'à 20 000 € HT de travaux.

Les travaux d'adaptation du logement des personnes âgées ou handicapées peuvent également bénéficier de subventions importantes en cumulant les aides de l'Anah et celles des caisses de retraite.

La réhabilitation de logements locatifs conventionnées est elle aussi subventionnée par l'Anah.

Contactez SOLIHA

La communauté Porte de DrômArdèche a confié une mission d'animation à SOLIHA Drôme qui peut ainsi intervenir gratuitement pour donner des conseils sur les travaux et aménagements à réaliser, informer sur toutes les aides financières, visiter les logements et monter les dossiers de subventions. Une chargée d'opération visite les logements et informe également sur toutes les aides financières.

Permanences de SOLIHA Drôme sur le territoire de la Communauté de Communes Porte de DromArdèche des mois de janvier et février :

A la mairie de CHATEAUNEUF DE GALAURE :
Les mardis de 8h30 à 10h30 :
9 janvier et 13 février

A la mairie de ST RAMBERT D'ALBON :
Les jeudis de 10 h à midi :
11 et 25 janvier, 8 et 22 février

A la mairie de SAINT VALLIER :
Les jeudis de 14 h à 16 h :
18 janvier, 1er et 15 février

Un numéro vert permet de joindre les services de SOLIHA Drôme à Valence aux heures d'ouverture des bureaux au 0 800 300 915 ou par mail : eoh@dromenet.org ou à la Communauté de Communes : 04 75 23 45 65

Pertes de récoltes agricoles : agriculteurs, si vous avez subi des pertes de récoltes en 2017 du fait d'aléas climatiques (sécheresse, grêle ou gel), vous pouvez obtenir des aides et dégrèvements de taxe foncière sur les propriétés non bâties (terres, vergers ou vignes uniquement). Vous pouvez récupérer des imprimés en mairie.

Les kinés ont déménagé !

Le cabinet actuel des kinésithérapeutes au 8, Avenue des Cévennes, ne répondait plus aux normes d'accessibilité, et était devenu trop petit pour répondre à une demande de soins toujours croissante.

L'équipe ne pouvait plus répondre positivement à cette demande et a fait le choix de construire un grand cabinet de plus de 400 m² à SARRAS, dans la Zone d'activités « Grande Ile ». A noter que ce cabinet est équipé d'une piscine de rééducation.

Cette équipe sera composée de :

- 4 kinésithérapeutes : Oana PREPELITA, Jacques DEGACHE, Claudia LUCHIAN et Alexandru MIHAI,
- d'une ostéopathe diplômée : Clémence BALLEY.

Un bureau reste disponible pour un médecin.

L'ouverture a eu lieu ce lundi 8 janvier à la nouvelle adresse : 385, route des Lônes, ZAE Grande Ile 07370 SARRAS. Le secrétariat reste joignable au même numéro : 04.75.23.13.08, tous les matins de 8 h 30 à 12 h 30.

Nous leur souhaitons une bonne installation.

Le nouveau bâtiment, dans la zone d'activités

Succès au premier rendez-vous de l'Apel de l'Ecole du Vieux Château

Les membres de l'Apel de l'école du Vieux Château, dirigée par Stéphane Audras, nouveau président, ont organisé le dimanche 19 novembre dernier une vente de Couscous à emporter.

170 parts ont été vendues (en pré-vente par les élèves), cuisinées dans la cour de l'école, par le traiteur Jean-Pierre et Anthony Fourel de Chateauneuf-sur-Isère.

Une belle satisfaction pour les parents d'élèves qui ont mis toute leur bonne humeur dans ce nouvel évènement!

Les recettes de cette matinée chaleureuse (dans les assiettes !) serviront à financer les projets pédagogiques de l'école.

L'Apel de l'école du Vieux Château vous donne RDV :

• le dimanche 14 janvier dès 14 h au complexe sportif de Sarras pour son loto annuel avec en gros lots une télévision 140 cm, un VTT adulte, deux repas gastronomiques au Vivarais ou encore une tablette pour la partie spéciale enfant !

• le dimanche 25 mars pour son vide grenier au complexe sportif de Sarras.

Ça bouge à l'école publique !

L'école à l'heure de l'Opéra

Les classes de GS/CP, CP/CE1 et CE1/CE2 préparent activement leur conte musical, grâce à l'intervention de Françoise Godefroy, conseillère pédagogique en musique. Les 3 classes mettent en scène et chantent le célèbre opéra pour enfant "Myla et l'arbre-bateau", écrit et mis en musique par Isabelle Aboulker. Ce projet, qui se construit tout au long de l'année scolaire, trouvera son point d'orgue, fin juin, lors d'une représentation publique sur la scène du Théâtre de Tournon !

Ils ont fini l'année... en chantant !

La Piscine, on ne s'en lasse pas !

Les enfants de GS et de CP ont entamé leur cycle piscine début décembre. Cette année, une nouveauté : ils peuvent évoluer dans le petit bassin mais aussi dans le grand, aménagés avec de nombreux matériels. Ainsi, ils peuvent, chacun à son rythme, apprivoiser l'eau et progresser dans l'apprentissage de la nage. Un maître-nageur, ainsi que deux enseignantes assurent les séances de natation auprès des 42 enfants.

Journée Santé

Le 13 mars prochain, les classes de GS/CP et CP/CE1 vont participer à la journée Santé, organisée par l'USEP à Annonay. Ces deux classes vont ainsi être sensibilisées sur le fait que, pour être en bonne santé, il faut bien manger et cela va de pair avec la pratique d'une activité physique et sportive régulière. Ils participeront à 6 ateliers : ateliers de jeux autour des aliments, atelier théâtral, atelier d'expression,... autour du « bien manger, bien bouger ». En amont, une diététicienne interviendra dans les classes afin de sensibiliser les enfants à une alimentation équilibrée. Des jeux et des séances auront lieu en classe autour de cette thématique. Bien évidemment, les enfants devront confectionner un pique-nique équilibré et original à emmener ce jour-là. !!!

Tressage pour tous !

Emilie Rouillon (vannière, lauréate Nationale du concours des Ateliers d'Arts de France en 2015) interviendra auprès des élèves de la classe de CE1/CE2 afin de les initier à la technique du tressage du rotin et de l'osier. Chaque enfant fabriquera une cabane oiseau et un mobile. Ils auront bien besoin de 3 séances de 3 heures pour accomplir ce travail qui leur permettra de développer leur motricité fine, leur patience et leur apportera la satisfaction d'un travail accompli !

Projet danse Hip Hop

Les élèves de la classe de CM1 vont participer au projet « Môm'Danse » avec la compagnie Kham en partenariat avec le Communauté de communes Porte DrômArdèche.

Dès le mois de février, un cycle d'ateliers de 12 heures se déroulera à l'école autour de la danse Hip Hop avec comme intervenant un danseur de la compagnie. Ils prépareront un spectacle qu'ils présenteront à la salle Désiré Valette au mois d'avril.

Pour clore ce projet, au mois de mai, tous les élèves de l'école seront conviés à une représentation d'un solo par l'intervenant au gymnase de Sarras ; un temps d'échanges sera prévu à l'issue du spectacle entre les élèves et l'artiste ainsi que les élèves ayant fait ce parcours artistique.

On n'oublie pas les maternelles

Les 3 classes de maternelle assisteront au spectacle « Désordre et dérangement » présenté par la compagnie « Une autre Carmen » au mois de mars proposé par la Communauté de communes Porte DrômArdèche dans le cadre de la saison jeune public.

En plus de ce spectacle, les élèves participeront à un atelier « corps et voix » de sensibilisation autour du chant animé par la chanteuse de la compagnie Sandrine Lebrun Bonhomme.

Bref, les enfants ne vont pas s'ennuyer !

Union Fédérale des AC-AFN et des amis des AC

Les bénévoles de la Fnath, section Sarras/Saint-Vallier, tiennent des permanences juridiques Conseil Défense avec un conseiller professionnel, un lundi de 8h30 à 11h30 tous les 2 mois, ainsi que des permanences de section le 1er samedi du mois à la maison des associations de Saint-Vallier.

Pour plus de renseignements : 04.75.23.09.82 ou par mail : stvallierfnath@orange.fr

Ensemble et Solidaires UNRPA "Amis des 3 coteaux"

Les membres de l'association Ensemble et Solidaires U.N.R.P.A. «Amis des trois coteaux» ont, avec l'aide financière du CCAS, organisé le traditionnel repas de Noël le jeudi 7 décembre à la salle des fêtes. 192 convives ont dégusté l'excellent repas préparé et servi par le traiteur Max Gamon.

9 de nos adhérents participant à cette journée étant âgés de plus de 90 ans, un petit présent leur a été offert par les « Amis des trois coteaux ». La magnifique décoration des tables et de la scène a été effectuée par les personnes s'occupant des travaux manuels. Félicitations et remerciements à ces dames pour le travail accompli, qui a été apprécié de tous ! Une tombola a été organisée, la somme récoltée sera reversée au C.S.V. (Comité Solidarité Vieillesse).

Un très bel après-midi, plein de chaleur et de convivialité !

192 convives !

Prochaine manifestations :

- repas galettes jeudi 25 janvier à midi
- l'assemblée générale jeudi 15 février à 14h30.

Ardèche Aide à Domicile

Depuis plus de 50 ans, l'association Ardèche Aide à Domicile accompagne toutes les personnes qui en ressentent le besoin pour permettre de mieux vivre leur quotidien à domicile, et plus particulièrement des personnes âgées ou en situation d'handicap.

Les services rendus :

L'AAD apporte une réponse de proximité face à la perte d'autonomie par l'intermédiaire de différents services :

- le service d'aide et d'accompagnement à domicile : entretien courant du logement, du linge, aide à la préparation et à la prise des repas, aide à la toilette, aide aux transferts, aide aux déplacements, compagnie...
- le service de téléassistance : une écoute à toute heure, une assistance d'urgence et un service rassurant.

Comment ça marche ?

L'AAD assure la fonction d'employeur du personnel et la responsabilité générale des services rendus. C'est un gage de tranquilité et de sécurité pour les bénéficiaires. Le siège de l'Association est basé à Privas avec des antennes aux quatre coins de l'Ardèche.

L'antenne de Sarras est composée d'une équipe de 16 aides à domicile. Elles interviennent sur les communes d'Andance, Ardoix, Arras, Eclassan, Ozon, Sarras, Talencieux et Vion du lundi au dimanche et de 7h30 à 20h30.

En 2017, ce sont 19 077 heures d'aide à domicile qui ont été effectuées auprès de 106 personnes et le service enregistre 42 abonnés à la téléassistance !

La responsable de secteur, Mme Elodie BUGNAZET, est à votre écoute et disponible pour tout renseignement. Vous pouvez la rencontrer au bureau de Sarras situé 85 Impasse des Amandiers (au dessus de la crèche) à Sarras du lundi au vendredi de 8h30 à 16h ou la contacter par téléphone au 04 75 23 46 19.

La Galoche des Deux Rives

La galoche des Deux Rives est toujours présente les jeudis, à raison de quinze à vingt personnes sur l'Ardèche et les départements voisins : Drôme, Isère, Rhône, Loire et Haute Loire, pour des circuits de 25km. Dernièrement, nous avons fêté les quatre vingt ans de notre collègue Jean, toujours en tête dans les montées. Dans ce groupe règne une bonne ambiance. Tous les anniversaires sont fêtés lors des randos. Rien de mieux que la rando pédestre pour découvrir les beaux paysages et villages de France, venez les découvrir avec nous.

Sarras Patrimoine

Rénovation de la grande pompe !

L'association a entrepris la rénovation de cet ouvrage ancestral où les Sarrassois se rendaient pour chercher de l'eau (voir historique).

Une équipe motivée de l'association a débuté les travaux le samedi 4 novembre et depuis se rend régulièrement sur le chantier.

Avant...

Ont été réalisés :

- le nettoyage des tuiles,
- le brossage des joints de pierre,
- l'ajout d'un bandeau arrimé aux chevrons pour permettre la pose d'un chéneau,
- le nettoyage de l'intérieur du puits,
- et l'évacuation des gravats...

pendant...

Ont suivi des travaux de maçonnerie : socle et bassin, sous la direction de Christian MEISSAT suivant les plans réalisés par Vincent BECHERAS.

La rénovation est en bonne voie et l'on pourra bientôt découvrir ou redécouvrir la Grande Pompe dont le site fait partie de la ballade historique du village.

...et après !

Projets 2018 :

- Initiation à la généalogie par la SAGA (Société des amateurs de généalogie de l'Ardèche)

Après une formation générale, des ateliers pourraient être proposés.

Les dates seront précisées ultérieurement.

- Journées du Patrimoine en septembre.

Un peu d'histoire : l'alimentation en eau de la commune

La Grande Pompe, unique point d'eau du village durant de nombreuses années, est implantée dans la rue du même nom, perpendiculaire à la rue de la Croix de Pierre et à la rue Centrale Nord, juste après la Poste...

La date de construction de cet ouvrage n'est pas connue. Cependant le livre d'Albert LEXPERT « la commune de Sarras, 1888 » (p26-27-Le Prieuré), apporte quelques précisions intéressantes :

D'après le cadastre de 1561, les consuls de la commune décident d'acheter la maison de Pierre Deruol, dit Buisson, pour y construire un édifice consacré au culte de la région chrétienne. Cette maison se situait « audit Sarras hors le fort de celui-ci et en la Charrière (Charrère), confrontant du levant (est) ladite Charrière, du couchant (ouest) la maison des hoirs (héritiers) de Jacques CHATRON et chemin pour aller au puits dudit SARRAS ;... ».

D'après ces écrits on peut raisonnablement penser que le puits existant sur le site de la Grande Pompe est antérieur à 1561 !

La Grande Pompe disposait d'un système à balancier, ce qui permettait de faire remonter l'eau du puits par aspiration.

A la fin des années 1940 une pollution par une exploitation agricole voisine a rendu l'eau impropre à la consommation. Le puits n'était plus utilisé, mais le balancier a fait le bonheur des enfants du quartier qui s'en servaient de balançoire !

A ce jour l'association Sarras Patrimoine a lancé un programme de rénovation du site.

A suivre : histoire de la fontaine publique

Chœurs CROQ'NOTES

Depuis notre dernière rencontre, les Chœurs Croq'Notes adultes et juniors ont travaillé leur nouveau répertoire et se sont produits en concert. Nous avons pu chanter le samedi 7 octobre à Voguë en Ardèche pour l'association « Agir contre le diabète ». Le dimanche 3 décembre nous étions invités pour animer le marché de Noël à Usclades-et-Rieutord mais la neige et la burle du plateau ardéchois n'ont pas permis cette sortie !

Le samedi 16 décembre, c'est avec plaisir que nous donnions notre concert annuel en l'église de Sarras. A cette occasion nous avions invité nos amis musiciens de la batterie-fanfare d'Epinouze. Ce fut une belle soirée avec un auditoire nombreux et chaleureux.

Nous remercions la paroisse ainsi que la mairie pour la mise à disposition de l'église et de la salle Cassin.

Le dimanche 17 décembre, nos chœurs Juniors affrontaient le froid près de la Halle de Saint-Vallier en participant aux animations du Noël médiéval invités par FestiVallier et le GAM.

Le concert à l'église

Retenez toutes ces dates :

Après la trêve des confiseurs vous pourrez nous écouter le 24 février à Lapeyrouse-Mornay pour l'association « Des sourires contre la leucémie » et le 7 avril à Roiffieux à l'invitation de la chorale « Amis Voix ».

Nous présenterons notre nouveau spectacle en chansons à Saint-Vallier les 2 et 3 juin. Le samedi 30 juin notre chœur junior se produira au restaurant « L'Ambigu » à Saint-Vallier.

Peut-être nous retrouverons-nous au Festival « Amascène » à Sarras ? Nous avons posé notre candidature.

Le samedi 31 mars à la salle Désiré Valette, les Chœurs Croq'Notes organisent une soirée au profit de l'association Grégory Lemarchal. Nous ne chanterons pas, nous serons seulement les organisateurs. Nous vous proposons une comédie musicale « Zapping Folies » créée et dirigée par Mikaël Ferreira.

Vous pouvez nous retrouver sur notre site www.choeurscroqnotes.org

Contact : 06.70.52.77.63

L'ensemble des choristes vous présente ses meilleurs vœux de bonne année 2018... en chansons !

Comité des Fêtes

C'était une première pour le Comité des Fêtes qui avait invité la troupe de théâtre "LES ZIGOMATS" de ST-VICTOR le dimanche 12 novembre dernier à nous présenter sa nouvelle pièce : "Une poussière dans le moteur" d'Anny DAPREY.

De nombreuses situations burlesques, des quiproquos et le jeu des acteurs ont déclenché des rires et des applaudissements des spectateurs venus nombreux à cette séance.

Prochaine manifestation : le fougot aura lieu le mardi 13 février.

Le départ est prévu à 18h Place Jean Moulin pour un défilé avec les flambeaux jusqu'aux iles et voir brûler M CARNAVAL...

Venez nombreux et déguisés !

Un grand succès pour cette première !

Sarras Saint-Vallier Cyclisme

Prêts à repartir !

Après une petite coupure pendant les fêtes, les entrainements de cyclo-cross ont repris tous les mercredis après-midi avec un rendez-vous au centre René Cassin à 14h. L'objectif reste la participation au trophée Drôme-Ardèche avec la finale à Bourg les Valence le 4 février. Dans le classement par équipe, le SSVC est actuellement en 7e position.

En individuel, Clément Badel et Yann Bruyère ont réalisé un bon début de saison et sont en lice pour un podium dans leur catégorie respective. Pour les cadets, juniors et seniors, les entrainements route ont déjà repris tous les mercredis à 14h et les samedis à 13h30. Un stage dans le Gard est prévu du 16 au 18 février pour peaufiner cette préparation.

Le traditionnel grand prix d'Aubenas du 18 mars marquera la reprise des compétitions sur route. Côté organisation, les dirigeants préparent le critérium des jeunes à Beausemblant le dimanche 11 mars. Ensuite, ce seront les vététistes qui seront à l'honneur avec la 4e manche de la coupe Auvergne-Rhône-Alpes VTT à Saint-Désirat le dimanche 13 mai.

La Boule Sportive

Ils vous attendent !

Pour le dernier concours inter sociétaires de l'année disputé samedi 9 décembre, la triplette composée par Jacky Bertrand, Pierre Decorme et Didier Pizette a dominé tous ses adversaires en remportant ses 3 parties.

Les travaux de rénovation des jeux devraient se dérouler courant janvier / février avec l'impossibilité d'utiliser le boulodrome pendant 2 semaines.

Prochains rendez-vous :

- assemblée générale samedi 20 janvier à 10h au Boulodrome – suivi du banquet au restaurant le Vivarais
- samedi 7 avril de 13h30 à 18h concours avec les Associations de la Commune et inauguration des nouveaux jeux.
- week-end de Pentecôte : participation au concours de Bellecour pour les licenciés.

Rappel : chaque après-midi de la semaine et le lundi soir à partir de 20 heures, les membres de la Boule sportive vous invitent à les rejoindre au boulodrome de la rivière d'Ay, dans une ambiance très conviviale.

Sarras Randonnées

En attendant les beaux jours et la reprise des sorties en moyenne montagne, « Sarras Randonnées » propose la découverte de l'arrière pays par une marche à allure modérée, de 3 heures environ, le mercredi après-midi, les 10 et 24 janvier, 14 et 28 février et 14 et 28 mars.

Rendez-vous à 13h30 devant le caveau, place Jean Moulin.

Contact : Tél. 06 20 65 02 85

Mail : muriel-eric@wanadoo.fr – blog. sarrasrando07

Vous cherchez une information sur la vie de votre commune ?

Rendez-vous sur www.sarras.fr

L'Entente Sportive Sarras - Saint-Vallier (ESSSV)

A mi-championnat, l'ESSSV présente un excellent bilan dans la majorité des catégories.

L'équipe fanion avec 1 seule défaite lors des matchs aller, remporte le titre honorifique de champion d'Automne et l'objectif d'accéder à la catégorie supérieure peut être raisonnablement envisagé.

L'équipe 2 avec un potentiel important a manqué de régularité en s'imposant contre les meilleures équipes de la poule mais en manquant de rigueur contre celles jouant le maintien entrainant de préjudiciables pertes de points.

La 3e équipe, dans une poule difficile, lutte pour le maintien et sa détermination devrait lui permettre de tenir l'objectif.

Les Féminines attendent la 2e phase de championnat dans un groupe plus homogène pour démontrer leur progression et engranger quelques résultats positifs.

laissent présager de belles perspectives pour l'avenir du club.

Tournoi futsal

La 17e édition restera dans les annales tant sur le plan sportif que financier avec une compétition très relevée disputée dans un esprit sportif convivial dans l'ensemble des catégories. La réussite de cette manifestation n'est possible que grâce aux nombreux bénévoles, aux sponsors, aux communes de Sarras et de St Vallier, à la Communauté de communes et au Comité Drôme Ardèche que l'ESSSV remercie très sincèrement.

Palmarès :

U11 : FC Montélimar – l'épreuve de jonglage a permis à Loïs de l'ESSSV de s'illustrer en prenant la 4e place.

U13 : RC Tain Tournon.

U15 : Davezieux – l'ESSSV se classsant à la 3e place.

L'équipe 1 peut monter. On y croit !!!

Et les jeunes ?

Pour les U17 et U15, l'entente avec Val D'Ay se poursuit dans d'excellentes conditions en permettant de constituer 2 équipes par catégorie. En ELITE, les U17 occupent la 3e place de leur poule alors que les U15 se classent au 6e rang. Les équipes réserves effectuent également un parcours honorable avec la 6e place pour les U17 et la 3e pour les U15.

Les U13 en excellence parviennent à se maintenir et l'expérience acquise lors de la 1ère phase de championnat devrait leur permettre de bien figurer lors de 2e partie. L' équipe réserve avec un effectif complété par des U11 n'a pas démérité et la progression des joueurs devrait permettre d'obtenir de bons résultats à la reprise.

L'école de foot de l'ESSSV regroupant les catégories U6 à U11 est en forte augmentation avec plus de 100 joueurs. L'excellent travail de l'encadrement technique et l'assiduité des enfants

Davezieux remporte également le challenge "club" récompensant le meilleur club durant les 3 jours de compétition.

Principales manifestations

Dimanche 27 janvier : dégustation d'huitres et diots au stade de la rivière d'ay avant le match de coupe opposant l'ESSSV à Mours

Samedi 10 mars : soirée Saint Patrick à la salle des fêtes.

Samedi 9 juin : journée familiale au complexe sportif.

Reprise du championnat Seniors le 4 février.

Informations diverses

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE SARRAS :
En hiver du lundi au samedi : de 9h à 12h et de 13h15 à 17h
En été du lundi au samedi : de 8h30 à 12h et de 13h à 18h
Tél : 04.75.03.84.07
Pour rappel les changements d'horaires ont lieu en même temps que le changement d'heure calendaire.

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :
lundi : 10h à 12h et 14h à 17h30 / mardi : 9h à 12h et 14h à 17h
mercredi, jeudi, samedi : 9h à 12h / vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h30
Tél. 04 75 23 04 81

Piles usagées, cartouches d'encre d'imprimantes, bouchons plastique, dosettes et emballages Tassimo à déposer dans des containers adaptés en mairie.

AGENCE POSTALE COMMUNALE : Tél. : 04 75 68 85 43

PERMANENCE SOCIALE
Permanences habituelles les samedis de 9h30 à 11h :
- les semaines impaires sans rendez-vous
- les semaines paires sur rendez-vous

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : Tél : 04 75 23 09 75
bm-sarras@inforoutes-ardeche.fr
La bibliothèque est ouverte le lundi de 16h30 à 18h, le samedi de 9h30 à 11h30 et le 1er jeudi du mois de 9h30 à 11h30 au Centre René Cassin, entrée nord, côté parking.
Fermeture les jours fériés.

ENCOMBRANTS
Les personnes désirant se débarrasser d'encombrants et ne pouvant se rendre à la déchetterie peuvent se faire inscrire en mairie. Un ramassage sera effectué par les employés communaux.

LES PERMANENCES EN MAIRIE 1er étage
- ASSISTANTE SOCIALE DE TOURNON
Mme Mireille ROUSSIN : les mardis après-midi uniquement sur RDV au 04.75.07.07.10 (CMS de TOURNON)
- CAF - 0810 25 07 80 - Les mardis matins en mairie de 9h à 10h30 sans rendez-vous.

LES PERMANENCES
Aide à domicile (AAD 07) : les jeudis de 8h à 12h
Vous pouvez joindre Mme Bugnazet (85 imp. les Amandiers, BP 80, 07370 Sarras) au 04 75 23 46 19,
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES
Pompiers : le 18 ou 112 d'un portable
SAMU : 15
Gendarmerie d'Andance : 04 75 34 21 44
Centre Hospitalier St-Vallier : 04 75 23 80 00
Centre Hospitalier Annonay : 04 75 67 35 00
Centre Hospitalier Tournon : 04 75 07 75 07
Clinique les Cévennes Annonay : 04 75 69 21 00
Centre anti-poison : Grenoble : 04 76 76 59 46
Centre anti-poison : Lyon : 04 72 11 69 11
Dr Arhancet Dominique : 04 75 23 30 80
Dr Cettier Annick : 04 75 23 39 86
Dr Mondon Philippe : 04 75 23 07 68
Médecin de garde le W.E et jours fériés : 15
Cabinet infirmiers de Sarras :
04 75 23 15 62 et 04 75 23 22 22
Centre de soins de St-Vallier : 04 75 23 11 22
Pharmacie des Cévennes : 04 75 23 00 70
Pharmacie de garde le W.E : 04 75 03 02 53
Cabinet de kinésithérapie :
J. Degache, O. Prepelita 04.75.23.13.08
Pôle Santé "Grande Ile" :
- **Cabinet de kinésithéraphie/ostéopathie** 09 50 30 01 23
- **Orthoptiste :** 07 71 79 13 22
- **Diététicienne nutritionniste :** 04 75 23 36 43
- **Sage-femme :** 06 70 85 80 18
- **Enseignante activités physiques adaptées :** 04 75 23 36 43

Dentiste : Lucien-Gay Lidwine : 04 75 23 18 57
Dentiste de garde : 04 75 40 82 82
Ambulances : Rhône-Vallée : 04 75 23 28 08
Taxis : Vallon : 04 75 23 23 23
Crèche : 04 75 31 67 57
Loisirs : Office de Tourisme Hauterives : 04 75 23 45 33
Centre aquatique "Bleu Rive" : 04 75 23 18 99
Ciné Galaure : 04 75 23 36 19

COORDONNEES PRESSE
DAUPHINÉ LIBÉRÉ - Aurélie SASSOLAS
07 87 47 34 23 - aurelie.sassolas@gmail.com
adresse postale : 50 impasse des Hérons - 07370 OZON
L'HEBDO DE L'ARDÈCHE - Jean Claude REYNAUD
2 Rue des Moulinettes - 07370 SARRAS
04 75 23 09 46 - jean-claude-f.reynaud@laposte.net
LE REVEIL - Karole SASSOLAS - 06 77 95 75 18
sassolas.karole@gmail.com

ÉTAT CIVIL OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE

NAISSANCES :
- 12 octobre : Hylann VACHIER
- 2 décembre : Noah LINCAN
- 9 décembre : VITORIO Jules

MARIAGES :
- 7 octobre : Céline GARNIER et Michaël BALANDRAS

DÉCÈS :
- 01 août : René CHENEVIER
- 30 août : Marcelle FAURE veuve ESSON
- 05 octobre : Jeanine EMERY veuve FAURE
- 24 décembre : Anna VALETTE veuve BATTANDIER

Total année 2017 :
Naissances : 17 Mariages : 5 Décès : 21

CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS

DATE	ORGANISATEUR - MANIFESTATION	LIEU
Dimanche 14 janvier	APEL école du vieux château - loto	Gymnase
Vendredi 19 janvier	Galette des rois AFN	Salle des fêtes
dimanche 21 janvier	Karaté - stage enfants	Gymnase + dojo
Jeudi 25 janvier	Repas - Belote - roi - UNRPA	Salle des fêtes
Vendredi 26 janvier	Vœux	Salle des fêtes
Vendredi 9 février	Réunion publique – traversée du village - 2ème tranche	Salle des fêtes
jeudi 15 février	Assemblée générale - UNRPA	Salle des fêtes
Samedi 24 février	Commission Sociale - après-midi Jeux de société	Salle des fêtes
mardi 27 février	Comité des fêtes - mardi gras	salle des fêtes
Dimanche 4 mars	Amicale laïque - loto	Gymnase
samedi 10 mars	Foot - soirée dansante	Salle des fêtes
Samedi 10 mars	LOTO - tennis	Gymnase
mercredi 14 mars	collecte de sang	Salle des fêtes
vendredi 16 mars	Centre aéré - assemblée générale	Salle n°4
Dimanche 18 mars	AL Cyclo Sarras-Ozon - VTT	Boudrome
Dimanche 18 mars	Thé dansant - AFN	Gymnase
dimanche 25 mars	APEL - école du vieux château - vide grenier	Gymnase- boulodrome +extérieur
vend 6 et sam 7 avril	Spectacle - Amascène	Complexe et divers
samedi 7 avril	La boule sportive - concours des associations	Boulodrome
dimanche 8 avril	Assemblée génerale - AFN	Salle N°4